

LISTE DES ENTENTES COLLECTIVES – APFTQ
(incluant les ententes de perception de cotisations à la source)

Avec les réalisateurs :

- APFTQ et ARRQ (longs métrages dramatiques et téléfilms) – 21 novembre 1989 au 21 mai 1992 qui se renouvelle d'année en année depuis 1992
- APFTQ et ARRQ (télévision) - Entente de perception de cotisations à la source en vigueur, négociation d'une première entente collective en cours
- APFTQ et CQGCR – Entente de perception de cotisations à la source en vigueur, négociation d'une première entente collective en cours pour les réalisateurs oeuvrant à la réalisation de films de langue anglaise.

Avec les scénaristes :

- APFTQ et SARTEC (section cinéma) – 15 mars 2003 au 31 décembre 2006
- APFTQ et SARTEC (section télévision) – 15 mars 2001 au 14 mars 2004 négociation d'un renouvellement en cours
- APFTQ et WGC – 1^{er} juillet 2003 au 31 décembre 2005

Avec les compositeurs de musique et les musiciens :

- APFTQ et SPACQ (longs métrages et les téléfilms) – 15 mars 2002 au 14 mars 2005
- APFTQ et SPACQ (télévision) – Entente de perception de cotisations à la source en vigueur, (entente de principe – entrée en vigueur aux environs de février 2004)
- APFTQ et GMQ – négociation d'une première entente collective en cours

Avec les techniciens :

- APFTQ et APVQ (support vidéo) – 15 octobre 2001 au 1^{er} octobre 2004
- APFTQ et STCVQ (support film) – 18 novembre 1996 au 17 novembre 1999 négociation d'un renouvellement en cours

Avec les artistes - interprètes :

- APFTQ et UDA – 10 avril 2001 au 31 mars 2005
- APFTQ et ACTRA – 1^{er} janvier 2004 au 31 décembre 2006

Avec les directeurs artistiques et les concepteurs artistiques :

- APFTQ et CQGCR – Entente de perception de cotisations à la source en vigueur, négociation d'une première entente collective en cours